



## Assemblée

Distr. générale  
6 juin 2008  
Français  
Original : anglais

---

### Quatorzième session

Kingston (Jamaïque)  
26 mai-6 juin 2008

### **Déclaration du Président de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins sur les travaux de l'Assemblée à la quatorzième session**

1. La quatorzième session de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins s'est tenue à Kingston du 26 mai au 6 juin 2008.

#### **Adoption de l'ordre du jour**

2. À sa 114<sup>e</sup> séance, le 26 mai 2008, l'Assemblée a adopté l'ordre du jour de sa quatorzième session (ISBA/14/A/1).

#### **Élection du Président et des vice-présidents de l'Assemblée**

3. À la 115<sup>e</sup> séance, M. Ryzsard Kotlinski (Pologne) a été élu Président de l'Assemblée pour la quatorzième session. À l'issue de consultations menées au sein des groupes régionaux, les représentants de l'Indonésie (Asie), de l'Ouganda (Afrique) et de l'Italie (États d'Europe occidentale et autres États) ont été élus vice-présidents.

#### **Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs**

4. L'Assemblée a élu une commission de vérification des pouvoirs conformément à l'article 24 de son règlement intérieur. La Commission comprenait les pays suivants : Burkina Faso, Chine, Fédération de Russie, Finlande, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, République-Unie de Tanzanie et Suriname. Elle a élu M. Scott Sheeran (Nouvelle-Zélande) à sa présidence.

5. La Commission a tenu une séance le 3 juin 2008, au cours de laquelle elle a examiné les pouvoirs des représentants participant à la quatorzième session de l'Assemblée. Elle était saisie d'une note du Secrétariat datée du 2 juin 2008 sur l'état de ces pouvoirs. Le rapport de la Commission figure dans le document ISBA/14/A/10, il a été adopté par l'Assemblée à sa 118<sup>e</sup> séance, le 5 juin 2008, avec les modifications proposées oralement par son Président. La décision de l'Assemblée relative aux pouvoirs est contenue dans le document ISBA/14/A/11.

**Rapport annuel du Secrétaire général**

6. À la 115<sup>e</sup> séance, le 28 mai 2008, le Secrétaire général a présenté son rapport annuel à l'Assemblée (ISBA/14/A/2), en application du paragraphe 4 de l'article 166 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

7. Les délégations des pays ci-après ont fait des déclarations sur le rapport du Secrétaire général : Afrique du Sud, Algérie, Argentine, Bangladesh, Belgique, Brésil, Burkina Faso, Canada, Chili, Chine, Cuba, Égypte, Espagne, Fédération de Russie, Fidji, Ghana, Guyana, Inde, Indonésie, Jamaïque, Kenya, Liban, Mexique, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Ouganda, Pays-Bas, Pologne, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Soudan, Suriname, Tonga, Trinité-et-Tobago et Viet Nam.

8. Les membres de l'Autorité se sont déclarés satisfaits du rapport détaillé et ont appuyé les travaux qui avaient été menés par l'Autorité. Une délégation, tout en appréciant le degré de détail des travaux scientifiques du programme de travail, a émis l'opinion que la recherche scientifique marine devrait rester le principal centre d'intérêt de l'Autorité. D'autres délégations ont estimé qu'il convenait de synchroniser ces travaux avec l'adoption des règlements sur les sulfures polymétalliques et les encroûtements cobaltifères de ferromanganèse. Plusieurs délégations ont appuyé les ateliers et séminaires organisés par l'Autorité. La délégation chilienne a proposé d'accueillir un atelier en 2009 en indiquant qu'elle fournirait des précisions sur ce point après la session. La délégation des Tonga a également proposé d'accueillir un séminaire régional en coopération avec l'Autorité. Compte tenu des prix élevés des métaux et de l'apparente imminence de l'exploitation minière des grands fonds marins, une autre délégation a demandé que soit tenu un séminaire sur les conséquences de ce type d'exploitation minière pour les économies des pays en développement pratiquant l'extraction minière terrestre. Le modèle géologique des ressources de nodules polymétalliques dans la zone de fracture de Clarion-Clipperton a suscité un intérêt considérable et plusieurs délégations ont souhaité qu'on établisse aussi un modèle de ces ressources pour le bassin central de l'océan Indien.

9. Plusieurs délégations se sont déclarées satisfaites de la bibliothèque de l'Autorité et ont fait l'éloge de son nouveau site Web et des publications diffusées par l'Autorité.

10. Les délégations ont instamment prié les 23 membres de l'Autorité qui ne l'avaient pas encore fait d'adhérer à l'Accord de 1994 dans les meilleurs délais. Elles se sont félicitées de ce que le Brésil et l'Uruguay soient devenus parties à l'Accord de 1994 au cours de l'année précédente.

11. Certaines délégations ont prié instamment les États Membres qui ne l'avaient pas encore fait de ratifier le Protocole sur les privilèges et immunités de l'Autorité. Au 31 mars 2008, 25 membres étaient parties au Protocole.

12. De nombreuses délégations se sont félicitées de l'action du Fonds de contribution volontaire en notant qu'il avait facilité la participation de membres de pays en développement aux réunions de la Commission juridique et technique et de la Commission des finances. Parallèlement, les délégations ont demandé des contributions supplémentaires au Fonds.

13. La création d'un Fonds de dotation spécial pour la promotion de la recherche scientifique marine a été bien accueillie par de nombreuses délégations qui ont fait remarquer qu'il aiderait les spécialistes scientifiques de pays en développement à participer aux activités menées dans la Zone et renforcerait ainsi la notion de patrimoine commun de l'humanité. Les délégations ont salué le versement d'une contribution au Fonds par le Royaume-Uni et une annonce de contribution supplémentaire émanant de l'Espagne.

14. Plusieurs délégations ont remercié le pays hôte de son appui à l'Autorité et de l'accueil qu'il réservait aux représentants aux sessions.

15. Le 9 juin 2008, M. Kenneth Baugh, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de la Jamaïque, a fait une déclaration à l'Assemblée, dans laquelle il a réaffirmé l'attachement inébranlable de son pays à l'Autorité et assuré que la Jamaïque connaissait les obligations qui lui incombent en sa qualité de pays hôte.

#### **Rapport et recommandations du Comité des finances**

16. À sa 118<sup>e</sup> séance, le 5 juin 2008, l'Assemblée a examiné le rapport de la Commission des finances (ISBA/14/A/7). Compte tenu des recommandations du Conseil, qui figurent dans le document ISBA/14/C/10, l'Assemblée a décidé d'adopter le budget pour l'exercice financier 2009-2010 d'un montant de 12 516 500 dollars des États-Unis. L'Assemblée a également décidé d'autoriser le Secrétaire général à fixer le barème des contributions pour 2009 et 2010 en fonction du barème des contributions au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, respectivement pour 2008 et 2009, tel qu'ajusté par l'Autorité, compte tenu du fait que le taux plafond serait de 22 % et le taux plancher de 0,01 %. La décision de l'Assemblée concernant le budget de l'Autorité et les questions connexes figure dans le document ISBA/14/A/8.

#### **Élection du Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins**

17. À sa 118<sup>e</sup> séance, l'Assemblée a élu M. Nii A. Odunton (Ghana) Secrétaire général de l'Autorité pour un mandat de quatre ans commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2009.

18. Les États Membres ont rendu hommage au Secrétaire général sortant, un des pères fondateurs du droit de la mer et de l'Autorité, en saluant son rôle déterminant dans la création de l'Autorité. L'Assemblée a également décidé d'appeler la bibliothèque de l'Autorité « Bibliothèque Satya N. Nandan » en son honneur.

#### **Élection aux sièges devenus vacants au Conseil**

19. À sa 119<sup>e</sup> séance, le 6 juin 2008, l'Assemblée a élu les pays suivants pour pourvoir les sièges vacants au Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins pour un mandat de quatre ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2009, sous réserve des accords auxquels parviendraient les groupes régionaux et les groupes d'intérêt :

Groupe A :	Chine, Japon
Groupe B :	Inde
Groupe C :	Afrique du Sud, Canada
Groupe D :	Bangladesh, Brésil, Soudan
Groupe E :	Angola, Argentine, Espagne, Guyana, Kenya, Namibie, Pays-

Bas, Pologne, République tchèque, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal et Trinité-et-Tobago

20. La décision de l'Assemblée concernant l'élection aux sièges devenus vacants au Conseil figure dans le document ISBA/14/A/12.

**Date de la prochaine session de l'Assemblée**

21. Il a été décidé à titre provisoire que la quinzième session de l'Assemblée aurait lieu du 13 au 24 avril 2009. Ce sera au tour du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes de proposer un candidat à la présidence de l'Assemblée en 2009.

---